Jeudi 20 mars 2025 1,30 euro - N° 12

Le Pays Gessien

Installation d'une antenne 5G : habitants et municipalité en tension

ECHENEVEX P.4

Agence Bastien immobilier
TRANSACTION IMMOBILIÈRE
GESTION LOCATIVE
PROMOTION
www.agencebastien.fr
Depuis 1976 - Since 1976 SITE MIS À JOUR QUOTIDIENNEMENT
Rue des Bains (en face du casino) 07220 DIVONNE-LES-BAINS 04 50 20 72 61
268, route François Mitterrand 01630 ST-GENIS-POUILLY 04 50 20 78 70

PLASTIQUE, MÉDICAMENTS,...

Ces pollutions invisibles menacent le Léman

P. 2-3

3 782817 981009 03200

lepaysgessien.fr - @LePaysGessien

Tensions autour d'une antenne 5G

C'est un classique : d'un côté, un géant de la téléphonie veut implanter une antenne 5G pour améliorer sa couverture ; en face, des riverains hostiles qui défendent la qualité de leur cadre de vie. Au milieu, une municipalité qui se retrouve bien embarrassée.

Par **Gilles Moine**
Chef des éditions
Publié:20 Mars 2025 à 00h00Temps de lecture:3 minPartage :
Echenevex

Dernièrement, les Chenevessiens apprenaient l'intention de Bouygues d'installer une antenne 5G sur le territoire de la commune.

Le contexte

« *Nous avons été contactés en 2021 par l'opérateur téléphonique Bouygues, qui nous a envoyé un dossier de prospection pour l'implantation d'une antenne*, explique le maire Isabelle Passuello. *Diverses propositions nous ont été faites, sur des terrains privés, avec des réponses négatives. Idem sur des terrains communaux, sur le haut de la commune, mais ils étaient déjà loués.* »

Une autre proposition se situait sur le réservoir d'eau. La mairie a pris conseil auprès de la Régie des eaux, qui s'est déclarée défavorable. « *D'autres terrains communaux ont été ciblés*, poursuit Isabelle Passuello, *mais ils se trouvent dans la Réserve naturelle, donc impossible.* »

La Tortière ferait l'affaire

Une dernière proposition, sur un terrain privé, a fait mouche, au lieudit La Tortière. « *Il y a des habitations autour*, précise le maire, *donc difficile pour nous de dire oui. Le problème, par contre, c'est de trouver le moyen de dire non tout en respectant la réglementation, le classement de la parcelle n'interdisant aucune implantation de ce type. Or, Bouygues dispose d'un bataillon de juristes expérimentés…* » Empêchée du contraire, la mairie a donc signé une non-opposition à la déclaration préalable déposée par l'opérateur.

Voilà où l'on en est aujourd'hui. D'un côté, Bouygues est dans son droit. De l'autre, les habitants se mobilisent contre le projet. « *Je me retrouve coincée*, assure Isabelle Passuello. *C'est pourquoi j'ai demandé à Bouygue d'organiser une réunion publique afin d'informer les gens, d'écouter leurs inquiétudes, de répondre à leurs questions.* »

Cette réunion aura lieu mardi 18 mars à 18 heures salle de la Chenaille.

Les arguments des opposants

Face à ce projet, sur lequel il déplore « *une communication tardive et bâclée* », un collectif de riverains s'est constitué. Il dénonce « *une construction équivalente à un immeuble de huit étages* », qui va défigurer la beauté paysagère d'un site par ailleurs situé « *dans une zone classée Espace naturel* », dans laquelle, selon les termes du PLUiH, « *ne peuvent être acceptées que des activités agricoles, maraîchères, viticoles ou pastorales ne portant pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages.* »

Sans oublier les inconvénients liés à la santé publique, le collectif estime que le projet handicaperait la mise en valeur patrimoniale et touristique d'Echenevex (accès aux empreintes de dinosaures, au cirque de Branveau…).

Il estime encore que la couverture 5G actuelle est suffisante et que dans le pire des cas, il serait préférable d'en doter un relais déjà existant. A noter que le collectif n'est pas hostile à une implantation ailleurs, afin d'assurer un revenu à la commune.

Gilles Moine